



Maîtriser les consommations d'énergie de votre éclairage public tout en réduisant les nuisances lumineuses

L'augmentation significative du kWh et du budget « éclairage public » incite les collectivités à réagir dans l'urgence en instaurant des plages d'extinction nocturne et en accélérant les programmes de rénovation des parcs d'éclairage public.

Ces investissements, qui s'appuient sur de nouvelles opportunités technologiques, répondent par ailleurs à une réglementation récente destinée à réduire la pollution lumineuse et instaurant des « quotas » de lumière à disposition des collectivités.

VOS BESOINS

Vous souhaitez :

- Une assistance à maîtrise d'ouvrage pour une optimisation des investissements et l'atteinte d'économies d'énergie maximales
- Repenser la gestion de votre parc d'éclairage public avec l'appui de nouveaux outils (Gestion de maintenance assistée par ordinateur - GMAO, télégestion) et orienter vers l'éclairage intelligent
- Prendre en compte des enjeux environnementaux (impact biodiversité, réduction des nuisances lumineuses et de l'empreinte carbone)

NOS RÉPONSES

1

Accompagnement complet en assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) d'une collectivité, du diagnostic jusqu'au suivi et l'évaluation des performances dans le cadre d'un marché global de performance

● Appui à l'élaboration des cahiers des charges de prestations diagnostic

● Élaboration de schémas directeurs d'éclairage et des programmes d'investissement – prise en compte des enjeux environnementaux

● Procédure de consultation (y compris dialogue compétitif) – analyse des offres

● Suivi et évaluation des performances du prestataire au regard des engagements contractuels

2 Élaboration de trames noires pour une réduction de la pollution lumineuse

- Prise en compte des enjeux du territoire au regard de la biodiversité nocturne
- Croisement avec les données d'éclairage extérieur
- Établissement de préconisations techniques et de gestion des installations

3 Déploiement et/ou accompagnement de mise au point et d'évaluation de démonstrateurs innovants en éclairage urbain

Sur la base de protocoles d'évaluation et de valorisation des résultats

VILLE DE SAINT-MALO

Conception d'un Schéma Directeur de Modulation de l'éclairage (2017-2018)

Dans le cadre d'une convention de partenariat et d'innovation, la Ville de Saint-Malo et le Cerema ont élaboré une stratégie de modulation de l'éclairage public prenant en compte les enjeux économiques, énergétiques, sociaux et environnementaux.

<https://www.cerema.fr/fr/actualites/conception-schema-directeur-modulation-eclairage-ville-saint>

VILLE DE VALBONNE

Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour la rénovation du parc d'éclairage (2022-2023)

Le Cerema a accompagné la ville de Valbonne pour la mise en œuvre d'une démarche de gestion durable du parc d'éclairage urbain pour renforcer les performances et réduire fortement les consommations d'énergie. (AMO : diagnostic et programme d'investissement livrés - marché à performance en cours de rédaction).

MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Réalisation d'une trame noire (2023)

Une méthodologie d'analyse de la trame noire et de croisement de données combinée à des investigations terrain est menée à l'échelle du territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence afin d'optimiser l'éclairage public et de limiter ses nuisances.



RESSOURCES EN LIGNE

→ Sur notre site internet

<https://www.cerema.fr/fr/centre-ressources/boutique/aube-amenagement-urbanisme-biodiversite-eclairage>

<https://www.cerema.fr/fr/actualites/conception-schema-directeur-modulation-eclairage-ville-saint>

<https://www.cerema.fr/fr/actualites/voirie-espaces-publics-solutions-economes-fiches-pratiques>

<https://www.cerema.fr/fr/actualites/decryptage-arrete-ministeriel-nuisances-lumineuses-contexte>

<https://www.cerema.fr/fr/projets/assistance-maitrise-ouvrage-amo-renovation-du-parc-eclairage>